



Assemblée générale

Distr. limitée
17 septembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session Sixième Commission

Organisation des travaux

Note du Secrétariat

1. Pour aider la Sixième Commission à organiser ses travaux, le Secrétariat juge utile, compte tenu des résolutions 1898 (XVIII) et 32/71 de l'Assemblée générale, en date respectivement des 11 novembre 1963 et 9 décembre 1977, et de l'alinéa b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée, d'appeler l'attention de la Commission sur ce qui suit.

Questions renvoyées à la Sixième Commission

2. À sa 2^e séance plénière, le 17 septembre 2004, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer 17 points de l'ordre du jour à la Sixième Commission. La liste de ces points figure dans la lettre datée du 17 septembre 2004 adressée au Président de la Sixième Commission par le Président de l'Assemblée générale (A/C.6/59/1).

Documentation relative aux questions renvoyées à la Sixième Commission

3. Dans le tableau ci-après sont énumérés les documents de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale relatifs aux questions renvoyées à la Sixième Commission : rapports de commissions ou comités et rapports qui doivent être présentés par le Secrétaire général en application de résolutions ou de décisions adoptées aux sessions précédentes de l'Assemblée, et documents distribués au titre des points de l'ordre du jour renvoyés à la Sixième Commission¹, sur la demande d'États Membres.

¹ Le numéro figurant entre crochets à la suite de chaque question renvoie au point correspondant de l'ordre du jour de la cinquante-neuvième session. La liste des documents a été établie sur la base des informations disponibles au 17 septembre 2004.



	<i>Date de publication prévue</i>
Nationalité des personnes physiques et succession d'États [138]	
Note du Secrétariat transmettant les commentaires et observations reçus des gouvernements (A/59/180 et Add.1)	Parue
Responsabilité de l'État à raison de faits internationalement illicites [139]	Aucune documentation préliminaire
État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés [140]	
Rapport du Secrétaire général (A/59/321)	29 septembre 2004
Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires [141]	
Rapport du Secrétaire général (A/59/125)	Paru
Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens [142]	
Rapport du Comité spécial [<i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 22 (A/59/22)</i>]	Paru
Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-septième session [143]	
Rapport de la Commission [<i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 17 (A/59/17)</i>]	Paru
Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-sixième session [144]	
Rapport de la Commission [<i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 10 (A/59/10)</i>]	Fin septembre 2004
Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [145]	
Rapport du Comité [<i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 26 (A/59/26)</i>]	Début novembre 2004
Cour pénale internationale [146]	
Note du Secrétariat	Début octobre 2004

Date de publication prévue

Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [147]

Rapport du Comité spécial [*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 33 (A/59/33)*] Paru

Rapport du Secrétaire général sur le Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies et le Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité (A/59/189) Paru

Rapport du Secrétaire général sur l'application des dispositions de la Charte des Nations Unies concernant l'assistance aux États tiers touchés par l'application de sanctions (A/59/334) 5 octobre 2004

Mesures visant à éliminer le terrorisme international [148]

Rapport du Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1996 [*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 37 (A/59/37)*] Paru

Rapport du Secrétaire général (A/59/210) Paru

Lettre datée du 12 mai 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/83-S/2004/387) Parue

Lettre datée du 1^{er} juillet 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ouzbékistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/124-S/2004/532) Parue

Lettre datée du 8 septembre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/337-S/2004/721) Parue

Portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé [149]

Rapport du Comité spécial [*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 52 (A/59/52)*] Paru

Rapport du Secrétaire général (A/59/226) Paru

	<i>Date de publication prévue</i>
Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction [150]	Aucune documentation préliminaire
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation de Shanghai pour la coopération [151]	
Lettre datée du 24 février 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/141)	Parue
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté de développement de l'Afrique australe [152]	
Lettre datée du 15 avril 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République-Unie de Tanzanie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/142)	Parue
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation du Traité de sécurité collective [157]	
Lettre datée du 10 août 2004, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Chargé d'affaires de la Mission permanente du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/195 et Corr.1)	Parue

Date d'achèvement des travaux de la Commission, ordre et dates approximatives d'examen des questions

4. L'alinéa b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale dispose que :

« Chacune des grandes commissions, eu égard à la date fixée par l'Assemblée générale, sur recommandation du Bureau, pour la clôture de la session, décide de l'ordre de priorité des questions qui lui sont renvoyées et tient les réunions nécessaires pour achever l'examen de ces questions. Elle adopte, au début de la session, un programme de travail indiquant, si possible, la date retenue comme objectif pour l'achèvement de ses travaux, les dates approximatives de l'examen des questions et le nombre de séances à consacrer à chacune d'elles. »

5. Compte tenu du nombre de séances allouées à la Sixième Commission (voir par. 11 ci-après), il est proposé que la Commission fixe au 11 novembre 2004 la date limite d'achèvement de ses travaux.

6. La Sixième Commission pourrait envisager, aux fins de l'adoption de son programme de travail, de retenir le calendrier ci-après, établi sur la base des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et des programmes de travail adoptés antérieurement par la Commission, pour les dates approximatives d'examen des questions qui lui ont été renvoyées :

	<i>Dates approximatives d'examen</i>
Organisation des travaux de la Sixième Commission	4 octobre
Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-septième session [143]	4 et 5 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation de Shanghai pour la coopération [151]	5 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté de développement de l'Afrique australe [152]	5 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation du Traité de sécurité collective [157]	5 octobre
Mesures visant à éliminer le terrorisme international [148] (groupe de travail)	5, 6 et 8 octobre
Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [147]	7 et 8 octobre
Portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé [149] (groupe de travail)	11, 12 et 14 octobre
État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés [140]	13 octobre
Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires [141]	13 octobre
Cour pénale internationale [146]	14 octobre
Mesures visant à éliminer le terrorisme international [148]	18 et 19 octobre
Portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé [149]	20 octobre
Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction [150]	21 et 22 octobre
Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens [142]	25 et 26 octobre

	<i>Dates approximatives d'examen</i>
Nationalité des personnes physiques et succession d'États [138]	27 octobre
Responsabilité de l'État à raison de faits internationalement illicites [139]	28 octobre
Séances de questions [résolution 58/316 de l'Assemblée générale, annexe, par. 3 d)]	29 octobre
Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-sixième session [144]	1-9 novembre
Réserve	10 novembre
Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [145]	11 novembre

Constitution de groupes de travail et tenue de consultations

7. En ce qui concerne le point 148 de l'ordre du jour, intitulé « Mesures visant à éliminer le terrorisme international », l'Assemblée générale, par sa résolution 58/81 en date du 9 décembre 2003, a décidé que les travaux (du Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1996) se poursuivraient au besoin pendant sa cinquante-neuvième session, dans le cadre d'un groupe de travail de la Sixième Commission. Compte tenu de la recommandation faite par le Comité spécial, qui figure au paragraphe 14 de son rapport², et comme suite aux consultations ultérieures tenues avec le bureau du Comité spécial, les 5, 6 et 8 octobre ont été réservés à cette fin.

8. En ce qui concerne le point 149 de l'ordre du jour, intitulé « Portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé », l'Assemblée générale, dans sa résolution 58/82 en date du 9 décembre 2003, a prié le Secrétaire général de lui rendre compte à sa cinquante-neuvième session des mesures prises en vue d'appliquer cette résolution. Elle a également décidé d'inscrire la question à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session et prévu que « les travaux se poursuivront pendant sa cinquante-neuvième session dans le cadre d'un groupe de travail de la Sixième Commission ». Compte tenu de ce qui précède et comme suite aux consultations ultérieures tenues avec le Bureau, les 11, 12 et 14 octobre ont été réservés à cette fin.

9. Les services de conférence alloués à la Sixième Commission étant limités (voir par. 11 ci-après), les réunions prévues pour les groupes de travail ou les consultations officieuses devraient remplacer les séances plénières de la Commission au lieu de venir s'y ajouter.

² *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 37 (A/59/37).*

Date limite pour la présentation des projets de résolution ayant des incidences financières

10. L'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale dispose que : « aucune commission ne recommande à l'Assemblée générale, pour approbation, de résolution impliquant des dépenses sans que cette résolution soit accompagnée d'une prévision de dépenses établie par le Secrétaire général ». Il est donc essentiel que la Sixième Commission prévoit des délais suffisants pour l'établissement des prévisions de dépenses par le Secrétariat, ainsi que pour l'examen de celles-ci par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et par la Cinquième Commission. Dans ces conditions, si le 11 novembre est retenu comme date de clôture pour les travaux de la Sixième Commission (voir plus haut par. 5), le 29 octobre 2004 devrait être la date limite pour la présentation à la Cinquième Commission de projets de résolution ayant des incidences financières.

Ressources disponibles pour les services de conférence

11. Les moyens disponibles pour les services de conférence devraient en principe permettre à la Commission de tenir en moyenne 9 ou 10 séances plénières par semaine, et aux groupes de travail visés aux paragraphes 7 et 8 ci-dessus de se réunir 6 et 4 fois par semaine respectivement. Normalement, les séances du matin auront lieu de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

12. Afin d'éviter des difficultés dans l'organisation des services à fournir pour les réunions des groupes régionaux de la Commission, toutes les demandes de réunions de ces groupes doivent être adressées à la Section de la planification et du service des séances par l'intermédiaire du Secrétaire de la Commission.
